

11 déc 2021 -12:56

Appartient à [Conseil des ministres du 10 décembre 2021](#)

## Troisième partie du programme 2021 des prêts d'État à État

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la troisième partie du programme 2021 des prêts d'État à État.

Le Conseil des ministres a approuvé un prêt d'État délié d'un montant de 8 millions euros en faveur du Burkina Faso, pour l'achat de 35 autobus de transport de passagers destinés à étendre le réseau public d'autobus dans la ville de Bobo-Dioulasso. Le prêt sera éventuellement complété par l'instrument de l'assistance technique pour un montant maximum de 3 % du montant du prêt délié si une entreprise belge participe à l'appel d'offres international.

Le Conseil des ministres a décidé également d'annuler des prêts d'État accordés précédemment, à savoir :

- un prêt d'État lié d'un montant de 9 971 650 euros au Kenya pour la deuxième phase d'un projet de construction de 21 ponts piétonniers
- un prêt d'État lié d'un montant de 11 970 000 euros en faveur du Kenya pour le financement de la troisième phase du projet éolien dans les Ngong Hills
- un prêt d'État lié d'un montant de 12 000 000 euros au Sri Lanka pour le financement d'un projet d'approvisionnement en eau potable à Dankotuwa
- un prêt d'État lié d'un montant de 11 814 293 euros au Sri Lanka pour la fourniture et la construction de 60 ponts ruraux au moins.

La Belgique octroie à des pays en développement des prêts d'État à État en vue du financement concessionnel des exportations de biens d'équipements belges et de services qui y sont liés. L'objectif est double : contribuer au développement dans les pays défavorisés, tout en soutenant l'économie belge par la promotion de nos exportations.

Par ailleurs, puisqu'ils représentent un don élevé, les prêts d'État constituent un instrument de la coopération belge au développement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales  
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<https://wilmes.belgium.be>  
[sophie.wilmes@diplobel.fed.be](mailto:sophie.wilmes@diplobel.fed.be)

Steve Detry  
Porte-parole (FR)  
+32 473 56 77 04  
[steve.detry@diplobel.fed.be](mailto:steve.detry@diplobel.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@diplobel.fed.be](mailto:elke.pattyn@diplobel.fed.be)

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers  
Porte-parole  
+32 475 76 65 26  
[miet.deckers@vincent.minfin.be](mailto:miet.deckers@vincent.minfin.be)

Meryame Kitir, ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes  
Rue de la Loi, 23  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://kitir.belgium.be>  
[info@kitir.fed.be](mailto:info@kitir.fed.be)

Catherine De Bock  
Porte-parole  
+32 477 89 09 29  
[catherine.debock@diplobel.fed.be](mailto:catherine.debock@diplobel.fed.be)